

6 avenue de l'Olivetto  
06000 NICE

☎ 04.93.53.17.00

✉ 04.93.53.17.18

[direction-medico-social@fondationdenice.org](mailto:direction-medico-social@fondationdenice.org)

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**DU 01/01/2017 AU 31/12/2017**



**C.A.D.A.**

**CENTRE D'ACCUEIL**  
**POUR DEMANDEURS D'ASILE**  
**- LES VALLEES -**



En 2017, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 6000 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

**Le secteur accompagnement social et médico-social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte de mai à octobre et le Service Migrants qui accompagne la demande d'asile principalement sur le moyen et haut pays. 260 logements dont 70 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 96 salariés, dispose d'un budget d'environ 9,5 millions d'euros.

**Le secteur accès à l'emploi** repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap Entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action de développement d'un réseau d'entreprises ainsi que le Centre de Pré-Orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap. L'Auto-Ecole sociale, Reprises qui rémunère le travail à la journée pour les usagers de drogue et un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins complètent ces interventions. Ce secteur intervient sur tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 80 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros

**Le secteur enfance famille**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Action Educative à Domicile, accompagnement à la parentalité en Maison d'arrêt, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc Pélican) étoffé par un nouveau service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants déscolarisés, une plateforme de services jeunes 16-26 ans avec un support hébergement en vue d'agir simultanément sur les volets éducatifs et insertion et promouvoir en complément du droit commun, des pédagogies alternatives. Ce secteur compte 91 salariés, dispose d'un budget d'environ 5,5 millions d'euros.

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué de 27 salariés et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

**Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques de la Fondation :**

- ***Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :***
  - Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
  - Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
  - Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées
  
- ***L'innovation sociale afin de :***
  - Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
  - Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
  - Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.
  - Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

### **Les perspectives 2018 :**

Il s'agira de s'engager résolument dans la mise en œuvre des principes supports des politiques publiques du logement d'abord et développés depuis 20 ans par Cap Entreprise sur le champ de l'accès à l'emploi durable pour les minima sociaux : passer directement de la rue au logement ou du chômage de longue durée à l'emploi. Notre objectif est de compléter les accompagnements par étapes proposant une résolution progressive des freins.

Pour cela, nous accentuerons au sein de notre CHRS l'accompagnement hors les murs, nous engagerons une politique active de captation de logements pour fluidifier les sorties, nous envisagerons une candidature commune avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Sainte Marie sur l'appel à projets ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».

L'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue) à Nice dans un local fixe, la création de deux projets pour améliorer le cadre de vie des demandeurs d'asile et favoriser l'insertion des réfugiés, comme d'un accueil de jour pour les femmes mises à l'abri dans notre Halte de nuit compléteront ces évolutions.

Afin de continuer à renforcer nos actions en faveur de l'accès à l'emploi, nous envisageons de créer une entreprise d'insertion dans le bâtiment afin d'assurer dans une dynamique d'économie circulaire les travaux d'entretien et de répartition de nos 280 logements, de renforcer l'action Flash Emploi sur Nice afin de diminuer les délais d'attente pour les nouveaux entrants du RSA. A l'horizon 2018, le secteur accès à l'emploi devra également renforcer les liens entre les thématiques emploi/logement.

Pour le secteur enfance famille, il s'agira de concrétiser un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans renforçant le nombre d'accompagnements d'enfants à domicile, consolidant notre plateforme de services jeunes et stabilisant nos maisons d'enfants et d'adolescents. Le contexte est de plus en plus marqué par une transformation de l'offre en parcours et non plus en places, graduée, flexible, avec des services d'accueil à la carte en plus des internats classiques, des réponses modulaires avec des intervenants pluriels. Nous devons accompagner ces changements.

Enfin, le projet d'évolution de notre épicerie solidaire en épicerie collaborative de quartier et la création d'une cellule verte transversale à la Fondation pour engager des comportements plus écoresponsables seront parmi les autres chantiers emblématiques à l'œuvre dans la Fondation.

2018 devra être l'année de l'accentuation de nos coopérations internes et externes, que ce soit avec nos partenaires, les personnes accompagnées pour construire de nouvelles réponses, plus efficaces, pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins sociaux, pour faciliter l'innovation et la création de lien social.

## INTRODUCTION

Le Service Migrants propose une prise en charge globale des demandeurs d'asile et des BPI : mise à disposition d'un hébergement, accompagnement juridique, accompagnement social et mise en place d'actions d'insertion. Le Service Migrants accueille et accompagne en priorité des familles, hébergées dans les communes rurales du département des Alpes-Maritimes.

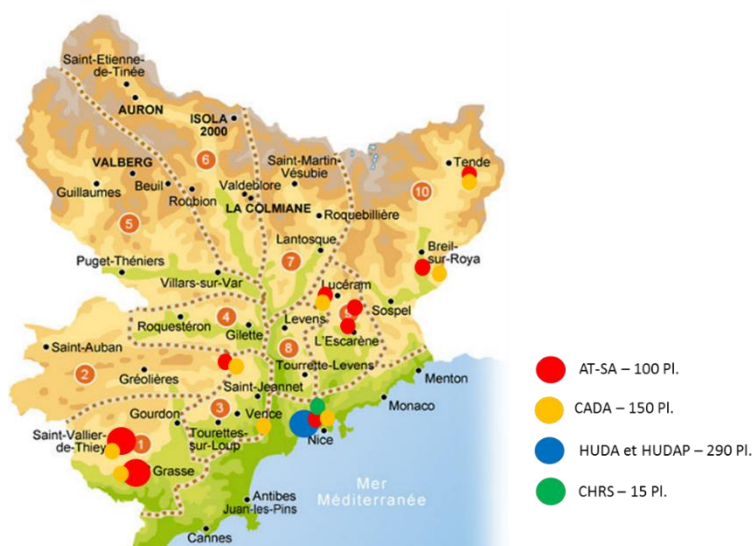
L'année 2017 a été marquée par un développement important des actions au sein du service, avec une montée en charge et/ou des expérimentations sur plusieurs dispositifs : montée en charge du nombre de personnes prises en charge sur le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, mise en place d'une expérimentation sur le dispositif d'Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile.

Il existe une complémentarité entre les dispositifs mis en œuvre au sein du Service Migrants, qui rend l'offre relativement complète, de la mise à l'abri d'urgence à l'hébergement pérenne incluant un accompagnement global :

- 250 places sur le dispositif d'Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (HUDA)
- 40 places sur le dispositif d'Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile dit « pérenne » (HUDAP)
- 100 places sur le dispositif d'Accueil Temporaire au Service de l'Asile (AT-SA)
- 150 places sur le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)
- 15 places sur le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS)

Le Service Migrants a accueilli en 2017 plus de 550 personnes sur l'ensemble de ces dispositifs ; la durée moyenne de l'accompagnement est de 14 mois. La plupart des demandeurs d'asile vivent en famille et plus de 50% des personnes accompagnées sont mineures.

En 2017, sur le CADA, le Service Migrants a accueilli 216 personnes, soit 59 familles, orientées par la Direction Territoriale de l'OFII et hébergées en grande majorité dans des appartements en diffus localisés sur des communes du moyen et haut pays.



Les communes concernées par les places de CADA sont les suivantes :

- Tende
- Breil sur Roya
- L'Escarene
- Touët de l'Escarene
- Lucéram
- Contes
- Draps
- Nice
- Vence
- Carros
- Grasse
- Peymeinade

Figure 1: Répartition des places par communes et dispositifs

La composition familiale moyenne était de 4 personnes ; en réalité le Service Migrants accueille sur le CADA une majorité de petites compositions familiales (couple, couple + 1) et cette moyenne est largement tirée vers le haut par plusieurs grandes compositions familiales (couple + 6, couple + 8, etc.).

En ce qui concerne les nationalités et/ou origines de ces personnes :

- 55% sont originaires des Balkans : Albanie, Bosnie, Kosovo, Serbie, etc. Dans ce groupe, les Albanais représentent 65 % des effectifs, ce qui n'est pas surprenant puisqu'il s'agit de la première nationalité chez les demandeurs d'asile en France en 2016/2017
- 31% sont originaire du Caucase : Russie, Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie, etc.
- 15% de pays autres : Ukraine, Syrie, Lybie, Iran, Mongolie, RDC

## **BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES EN 2017**

Entre janvier et décembre 2017, le Service Migrants a poursuivi son travail de structuration et a mis en place un certain nombre d'activités en faveur des personnes accompagnées au sein du CADA.

### **ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS**

- Poursuite du travail autour de la qualité de l'offre de service proposé au sein du service.
- Amélioration et harmonisation des pratiques internes sur la question de l'accompagnement sociojuridique, à travers la rédaction de 8 fiches de capitalisation de l'expérience, qui ont permis un apprentissage individuel et collectif au sein de l'équipe.
- Organisation d'activités socioéducatives à destination des personnes accompagnées : sortie au parc phénix et repas partagé pour la journée mondiale des réfugiés, activités et sorties avec les familles sur les secteurs de la Roya et Grasse en particulier.
- Organisation de séjours de vacances durant les mois de juillet et août 2017 à destination de 24 enfants accompagnés par le service et en collaboration étroite avec le CEJAM. Au total, les enfants ont bénéficié de 300 journées sur ces séjours.
- Développement d'actions de sensibilisation dans les établissements scolaires de Grasse sur la problématique des migrations. Ces modules ont été animés par les salariés du Service Migrants, accompagnés de personnes en demande d'asile et/ou réfugiés.
- Développement d'action dédiées à l'insertion des BPI à partir de juin 2017, pour proposer un accompagnement social bénéficiaires de la protection internationale hébergés au sein du Service Migrants.
- Professionnalisation de l'accompagnement autour du projet de sortie des usagers : en 2017, le Service Migrants a accompagné la sortie de 123 personnes dont 70% de personnes déboutées de l'asile. Les principales solutions de sortie pour ces familles une prise en charge sur le 115, l'hébergement par la communauté ou la famille, ou l'absence de solutions d'hébergement.

### **REFONTE DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT**

- Captation de la totalité des logements nécessaires au CADA et développement d'un partenariat privilégié avec Cote d'Azur Habitat.
- Refonte des secteurs d'intervention : décision de retrait des communes de Touët de l'Escarene et Peymeinade, extension de notre intervention sur la Vallée de la Roya.

## **STRUCTURATION DU SERVICE**

- Mouvement important de personnels au sein de l'équipe (4 départs et 7 arrivées) impliquant le recrutement et la formation des nouveaux collaborateurs.
- Organisation d'un séminaire délocalisé sur 2 jours avec toute l'équipe pour réfléchir autour du projet de service, rédaction du projet de service.
- Création d'un bulletin trimestriel interne au Service Migrants et dédié aux actualités juridiques dans le secteur des Migrations.
- Réflexion autour de la place des bénévoles dans le service, échanges autour d'une charge d'engagement réciproque.

## **TRAVAIL EN RESEAU**

- Poursuite des rencontres avec les partenaires associatifs et participation active de la cheffe de service au réseau Migrant.e.s 06.
- Poursuite des cycles de rencontres trimestrielles entre l'équipe et les acteurs associatifs/institutionnels du secteur de l'asile : visite de la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile de Forum Réfugiés, réunion avec les équipes de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, rencontre avec l'équipe insertion de l'Association Travail Emploi, participation à des informations collectives sur l'Aide au Retour Volontaire organisées par les services de l'OFII.

Le taux d'occupation annuel pour le CADA en 2017 était de 103 %, avec 56 629 journées réalisées sur l'année. Les taux d'indus réfugiés et déboutés sur 2017 étaient nuls ; ces indicateurs de gestion sont très satisfaisants et devront être maintenus à niveau pour l'année 2018.